

## Compte rendu Conseil municipal

01 février 2010



Papier recyclé

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune de Macot La Plagne a décidé d'imprimer le compte rendu du conseil municipal sur du papier recyclé.

Afin de trouver le papier le plus adapté à nos imprimantes, vous recevrez votre compte rendu, dans les mois qui suivent, sur différents types de support.

Merci de votre compréhension.

CONSEIL MUNICIPAL DU  
01 FEVRIER 2010

**Présents :** M. Richard BROCHE, Maire,  
Mme Sylvie MAITRE, adjointe,  
MM. Joël OUGIER SIMONIN, Robert ASTIER, André BROCHE, Bernard AUBONNET, adjoints,  
MM. David ALLEMOZ, René ALLAMAND, Michel BORLET, Laurent BOCH, Jean Luc BROCHE, Paul BROCHE,  
Nicolas BRIANCON MARJOLLET, Jean-Marie GERMAIN, Pierre OUGIER, Marin VIVET GROS, conseillers  
municipaux.

**Excusés :** M. Yves BRIANCON, conseiller municipal (pouvoir à M. Joël OUGIER SIMONIN),  
Mme Ginette REBUFFET, conseillère municipale

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal présentent leurs condoléances à M. Yves  
BRIANCON et à toute sa famille, suite au décès de son père Louis BRIANCON.

Monsieur le Maire rappelle que M. SPIGARELLI, élu communautaire, et Mme BARIL, agent de la Commu-  
nauté de Communes du Canton d'Aime sont venus ce soir présenter au conseil municipal un bilan de la  
commission sociale de la Communauté de Communes du Canton d'Aime (CCCA).

# COMMISSION SOCIALE CCCA

Mme BARIL et M. Lucien SPIGARELLI présentent un bilan rapide des activités de la com-  
mission sociale de la CCCA, notamment les actions en cours et les projets :

## Petite enfance :

La gestion de la crèche halte garderie Amstramgram (créée par l'EAC) a été reprise de-  
puis le 1er septembre 2009 par la CCCA. Le transfert des salariés a été réalisé.

La nouvelle crèche de 40 places devrait ouvrir en juin 2010.

Ils annoncent que le contrat de financement CAF pour les actions petite enfance (crèche,  
relais parents assistantes maternelles, aide à la parentalité...), en partenariat avec l' EAC,  
est renouvelé.

## Enfance-jeunesse :

Mise en place et co-animation d'un comité de pilotage enfance-jeunesse composé d'élus,  
de professionnels, de bénévoles et d'habitants.

La Communauté de Communes est actuellement en cours de prospection afin de trouver  
de nouveaux locaux pour l'accueil de loisirs géré par l'EAC.

En projet, la création d'un groupe de travail sur le dialogue direct jeunes-élus.

## Gérontologie :

Ils informent que l'ADMR a repris le service d'aide à domicile de la Communauté de Com-  
munes.

La Communauté de Communes participe à l'expérimentation de la plateforme de répit  
mise en place par «Savoie Alzheimer».

Enfin, un projet de coopération transfrontalière avec la Communauté de Montagne du  
Grand Paradis en Vallée d'Aoste est en réflexion.

## Affaires scolaires :

Les élus sont informés sur les interventions musicales et d'anglais en milieu scolaire ainsi  
que sur l'aide financière au RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté).

La convention de transport scolaire est en train d'être renouvelée avec le Conseil Général  
de la Savoie.

Une réflexion est en cours afin d'envisager la mise en place d'un groupement de com-  
mande pour la restauration scolaire pour les communes intéressées.

## Autres actions sociales :

La construction du pôle social a commencé. Ce pôle réunira les bureau du CPAS (centre  
permanent d'action sociale), de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural), du SSIAD (ser-  
vice de soins infirmiers à domicile), de l'EAC (Espace Associatif Cantonal).

Les élus remercient Mme BARIL et M. SPIGARELLI pour leur présentation exhaustive et  
précise.

# RESSOURCES HUMAINES

## 1. TRANSFORMATION DE POSTE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réussite d'un Adjoint technique territorial à l'examen professionnel d'Adjoint Technique 1ère Classe.

Il propose ainsi de transformer son poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe en poste d'Adjoint Technique de 1ère classe.

**Le conseil municipal approuve la transformation de ce poste dans les conditions énoncées ci-dessus. (Votants : 18, Pour : 18)**

# MARCHÉS

## 1. AVENANT N°2 AU MARCHÉ ((AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA REMISE - LOT N°2 - CÂBLAGE))

Dans le marché «aménagement de la route de la Remise», Joël OUGIER SIMONIN rappelle que le lot n°2 relatif au câblage avait été attribué à l'entreprise CARRET VETTIER pour un montant de 45 061, 75 euros TTC.

Afin d'assurer la continuité de l'alimentation en énergie électrique des abonnés de la rue de la Remise et avant de remettre en service les nouveaux équipements du poste de la Fruitière, il est nécessaire de créer des remontées aéro-souterraines sur le réseau aérien de la salle polyvalente.

Ces travaux vont être confiés à l'entreprise CARRET VETTIER et il convient donc de réaliser un avenant à ce marché pour prendre en considération ces prestations supplémentaires d'un coût de 3 865, 45 euros TTC.

Joël OUGIER SIMONIN insiste sur le fait que ce coût supplémentaire incombe principalement à la privatisation de l'entreprise ERDF qui ne prend plus en charge financièrement ces prestations. En revanche, il regrette que l'entreprise CARRET VETTIER n'est pas présentée les deux avenants en même temps.

**Le conseil municipal approuve l'avenant n°2 au marché «aménagement de la route de la Remise lot n°2-câblage». (Votants : 18, Pour : 18)**

## 2. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DGE 2010 POUR LE PROJET DES GALERIES DE PLAGNE CENTRE

Dans le cadre de la réhabilitation des galeries de Plagne Centre, Robert ASTIER rappelle que les opérations de mise en conformité liées à l'accessibilité des personnes handicapées peuvent être subventionnées au titre de la Dotation Globale d'Équipement des communes (DGE).

En conséquence, il propose au conseil municipal d'approuver le dossier de demande de subvention.

Michel BORLET souhaiterait savoir où en sont les accords des différentes copropriétés par rapport au financement des travaux.

Monsieur le Maire explique qu'il est présent actuellement à toutes les assemblées générales des copropriétés. Pour l'instant, seule la copropriété du SIKKIM a émis un avis défavorable.

Joël OUGIER SIMONIN souhaite qu'un accord soit trouvé avec l'Union Syndicale pour l'entretien des galeries, suite à la rénovation.

André BROCHE et Robert ASTIER demandent que la commission communale relative au projet de rénovation des galeries puisse continuer à se réunir pour les travaux d'exécution (choix des matériaux...).

Joël OUGIER SIMONIN demande aux élus de se positionner par rapport au permis de construire déposé en Mairie. Monsieur le Maire propose de le présenter lors d'un conseil municipal informel. Cette réunion est fixée au mercredi 10 février 2010 à 19h.

Monsieur le Maire ajoute que ce projet ne démarrera que lorsque les budgets définitifs auront été validés par l'ensemble des parties.

**Le conseil municipal décide de demander une subvention la plus élevée possible au titre de la DGE 2010. (Votants : 18, pour : 18)**

# AFFAIRES GÉNÉRALES

## 1. A VENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ CHEZ FRANCE HÔTEL POUR L'ARNICA

Monsieur le Maire rappelle que la commune a signé une convention d'occupation du domaine public du bâtiment l'Arnica à la Roche avec la Société chez France Hôtel, représentée par M. Dominique LENS, moyennant une redevance annuelle de 50 000 euros TTC. Il propose d'échelonner le paiement de ce loyer sur l'année avec des échéances tous les mois (50 000 euros /12).

Paul BROCHE indique que cette proposition fait suite aux difficultés du gestionnaire à régler les échéances l'an passé.

**Le conseil municipal accepte d'étaler le loyer dans les conditions énoncées ci-dessus. (Votants : 18, pour : 18)**

## 2. C ONVENTION DE SUIVI MÉDICAL ENTRE LE DOCTEUR RODRIGUEZ (MÉDECIN RÉFÉRENT) ET LA COMMUNE

Sylvie MAITRE rappelle que, conformément à la loi, la crèche les P'tits Bonnets doit s'assurer, par voie conventionnelle, du concours régulier d'un médecin spécialiste ou compétent qualifié en pédiatrie, ou, à défaut, d'un médecin généraliste possédant des compétences particulières en pédiatrie.

Elle soumet ainsi à l'approbation du conseil un projet de convention à passer avec le Docteur RODRIGUEZ pour une durée de 3 ans.

**Le conseil municipal approuve le projet de convention tel que présenté. (Votants : 18, pour : 18)**

## 3. R APPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ORDURES MÉNAGÈRES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport 2008 sur le prix et la qualité du service public d'ordures ménagères réalisé par la Communauté de Communes du Canton d'Aime.

Il présente quelques chiffres :

### **BILAN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS 2007/2008**

	Tonnage 2007	Tonnage 2008
Ordures ménagères	5 968 t	5 894 t
Collecte sélective	561 t	571 t
Carton	282 t	368 t
Verre	921 t	1 066 t
<b>Total</b>	<b>7 732 t</b>	<b>7 899 t</b>

### **TOTAL TONNAGE 2008 PAR DÉCHETTERIE**

	Total 2008
Déchetterie de Valezan	805 t
Déchetterie des Bouclets	530 t
Déchetterie de Montorlin	127 t
Benne de Tessens et temporaire	27 t
<b>TOTAL</b>	<b>1506 T</b>

**BUDGET 2008**

	2008
Dépenses	2 020 819 euros
Recettes	2 044 069 euros
	+ 23 250 euros

Paul BROCHE demande si l'ambassadeur du tri de la Communauté de Communes ne pourrait pas organiser une réunion publique afin de rappeler à la population les consignes du tri sélectif et d'en améliorer le résultat.

Monsieur le Maire, Michel BORLET et André BROCHE se posent la question de l'utilité d'une réunion publique. Ils rappellent que de nombreuses informations sur ce sujet existent déjà par le biais de plaquettes et d'informations dans les différents magazines de la commune et de la communauté de communes.

**Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'ordures ménagères présenté par la Communauté de communes du Canton d'Aime. (Votants : 18, Pour : 18)**

## 4. **T**ARIFS DES LOCATIONS POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que certains commerces et restaurants peuvent être amenés à utiliser une partie du Domaine Public de la commune dans le cadre de leur exploitation.

Monsieur le Maire précise que ces occupations donnent lieu à la signature d'une Convention d'Occupation du Domaine Public et que les tarifs sont révisés chaque année suivant l'indice INSEE du coût de la construction.

Il rappelle que le prix voté pour 2008 était de 58,94 euros le m<sup>2</sup>.

**Le conseil municipal décide de fixer le montant de la location 2009/2010 à 59,18 euros le m<sup>2</sup>. (Votants : 18, pour : 18)**

## 5. **C**ONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA SOCIETE TRANS'LOC ALAIN BOUZON ET FILS

Monsieur le Maire présente la demande de la société Trans'loc Alain BOUZON et fils de louer un local attenant à la bagagerie de Plagne Centre. Il précise que cette demande est faite tous les ans.

**Le conseil municipal approuve la mise à disposition de ce local à la société Trans'loc Alain BOUZON pour la période du 01 décembre 2009 au 15 mai 2010 moyennant un loyer de 2400 euros charges comprises ainsi qu'un dépôt de garantie de 1000 euros. (Votants : 18, pour : 18)**

# URBANISME

## 1. **C**ESSION PARCELLE A MME MARTINE BUTHOD

Joël OUGIER SIMONIN explique que Mme BUTHOD souhaite régulariser l'emprise de sa terrasse sur le domaine communal. Il précise que l'accord pour cette cession avait été donné par l'ancien mandat.

**Le conseil municipal accepte la cession de la parcelle Section N n° 2124 d'une surface de 8 ca située à Plagne 1800 à Mme BUTHOD pour un montant total de 400 euros (50 euros le m<sup>2</sup>). (Votants : 18, pour : 18)**

## 2. **R**ÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR LE SECTEUR DU DOU DU PRAZ

Joël OUGIER SIMONIN rappelle que, dans le cadre du projet Dou du Praz, le conseil municipal a choisi le programme de la société Cardinal Investissement. Ce projet ne peut être intégré au site qu'en modifiant légèrement l'emprise prévue au PLU.

Une partie du terrain concerné se situe en effet en zone A du PLU, ce qui oblige la collectivité à procéder à une révision simplifiée du PLU.

**Le conseil municipal décide de la mise en place d'une procédure de révision simplifiée pour permettre la réalisation du projet à gestion hôtelière de la société Cardinal Investissement. (Votants : 18, Pour : 18)**

## 3. **P**ROJET DU DOU DU PRAZ : DÉSIGNATION DU PROMOTEUR

Joël OUGIER SIMONIN rappelle que le conseil municipal avait attribué l'appel à concurrence pour la réalisation d'un ensemble immobilier à Plagne Soleil au lieu dit le Dou du Praz au groupement des sociétés financières CBC, HMC et Groupe Cardinal.

Pour des raisons de montage juridique et financier, l'interlocuteur de la collectivité sera la société Cardinal investissement.

Paul BROCHE est contre cette décision car il estime que la collectivité va se priver de recettes. Il rappelle que ce groupe propose une gestion hôtelière, alors que l'autre offre proposait une résidence de tourisme (prix du m<sup>2</sup> SHON plus élevé).

**Le conseil municipal acte que l'interlocuteur de la collectivité, dans le cadre du projet du Dou du Praz, est la société Cardinal Investissement. (Votants : 18, pour : 17, contre : 1 Paul BROCHE)**

## 4. **P**ROJET UNITÉ TOURISTIQUE NOUVELLE (UTN) AIME 2000

Joël OUGIER SIMONIN informe le conseil municipal que la commune d'Aime a décidé de réaliser un dossier de demande d'autorisation de créer une Unité Touristique Nouvelle sur Aime 2000 pour la réalisation d'un ensemble immobilier composé d'hébergements touristiques et des services associés pour 44 000 m<sup>2</sup> SHON touristique.

La réflexion de la commune d'Aime a été menée en concertation avec la commune de Macot La Plagne afin d'identifier les besoins à satisfaire, et ainsi éviter les doublons....

Joël OUGIER SIMONIN ajoute que la commune de Macot La Plagne a projeté une demande similaire pour le secteur du chalet des moutons à Plagne Bellecôte pour environ 4 000 m<sup>2</sup> SHON.

**Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'UTN de la Commune d'Aime. (Votants : 18, pour : 18)**

## 5. **P**ROJET UNITÉ TOURISTIQUE NOUVELLE (UTN) CHALET DES MOUTONS À PLAGNE BELLECÔTE

Comme précisé dans la délibération précédente, Joël OUGIER SIMONIN propose au conseil municipal de déposer une procédure de demande d'autorisation D'UTN pour le secteur du Chalet des Moutons à Plagne Bellecôte. Il explique que le projet souhaité intervient dans le cadre d'une redynamisation de la station de Plagne Bellecôte sous forme d'un programme hôtelier de Haute Qualité Environnementale en lien avec le développement du domaine du Freestyle. Bien que le projet soit modeste, il est nécessaire de déposer une demande de création d'UTN car la législation a changé et ce dossier n'a plus à passer par la commission des sites.

**Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'UTN sur le secteur du chalet des Moutons à Plagne Bellecôte et sollicite Monsieur le Préfet pour la création de cette UTN. (Votants : 18, pour : 18)**

# QUESTIONS DIVERSES

## **L**ISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la liste des marchés signés hors procédures spécifiques (<90 000 euros) pour lesquels il a reçu délégation depuis le dernier Conseil Municipal.

## **P**HOTOS DE CLASSE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'école de Macot Chef Lieu a envoyé les photos de l'ensemble des classes de la maternelle à la primaire. Ces photos ont été signées par les élèves pour les vœux de la nouvelle année. Un affichage sera organisé dans la salle du conseil municipal.

## **P**ROJET HÔTELIER **PLAGNE VILLAGE**

Michel BORLET demande si le projet hôtelier de Plagne Village va être réalisé. Joël OUGIER SIMONIN indique que Monsieur LEDEUX a été reçu dernièrement par Monsieur le Maire et MM. les Adjoints. Le conseil municipal va devoir se positionner prochainement sur ce projet.

Monsieur le Maire précise que ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. Il tient à souligner que la commune n'a jamais cherché à s'opposer au projet de M. LEDEUX. Il rappelle que ce projet est engagé depuis déjà 4 ans, que la commune a renouvelé la promesse de vente et que le permis de construire avait été accordé.

## **P**ROJET HÔTELIER

Monsieur le Maire souhaite ajouter que le conseil municipal va devoir également prendre une décision sur l'éventuelle réalisation d'un ensemble immobilier sous le bâtiment l'Aconcagua (ex projet MMV).

## **S**ENTIER PIÉTONS

Michel BORLET demande si, pour des raisons de sécurité, un sentier piéton pourrait être réalisé au niveau de l'ancien téléski du St Esprit. En effet, de nombreux piétons passent par la route pour rejoindre le Dou du Praz.

## **S**YSTÈME D'INFORMATIB GÉOGRAPHIQUE (SIG)

André BROCHE informe le conseil municipal que le Système d'Information Géographique (SIG) va être mis en place prochainement sur la commune.

## **F**FONT DE NEIGE **PLAGNE 1800**

René ALLAMAND trouve le réaménagement du front de neige de Plagne 1800 magnifique. Il demande si des sièges ne pourraient pas être posés sur les rondinots afin d'assurer le confort des piétons.

David ALLEMOZ évoque le problème de sécurité au niveau de l'arrêt navette côté bâtiment de l'Ecole du Ski Français.

Laurent BOCH indique qu'il s'occupe de ce dossier en lien avec la police municipale.

## **R**ESTAURANT **GRANDE ROCHETTE**

René ALLAMAND demande si la commune avait donné l'autorisation aux propriétaires du restaurant la Grande Rochette d'implanter la couverture mobile sur la terrasse. Joël OUGIER SIMONIN répond que cette structure a été installée malgré l'avis négatif de la commune et que le dossier est en cours d'examen.

Michel BORLET pense que cette installation est un plus pour le client.

Monsieur le Maire indique que les exploitants ont déclaré que la mise en place de ce système était nécessaire pour la survie de leur commerce.

## **C**HAUFFERIE BIOMASSE

Michel BORLET demande si un panneau d'explication relatif à la fumée de la cheminée de la chaufferie Biomasse de Plagne Centre ne pourrait pas être mis en place. Monsieur le Maire et Bernard AUBONNET confirment que ce panneau a été demandé à VEOLIA.

## **C**ONCERT THOMAS FERSEN

Nicolas BRIANCON MARJOLLET évoque le concert de Thomas FERSEN à Belle Plagne qui a été une très grande réussite. Il regrette que le site internet de la station de La Plagne n'est pas relayé cette information.

## **R**ÉSULTATS SPORTIFS

Laurent BOCH évoque les très beaux résultats des sportifs de La Plagne ce week end : Julien LIZEROUX a pris la 3ème place du slalom à GRANJKA GORA et prend ainsi la 2ème place du classement général à 43 points d'écart du 1er. Kevin ROLLAND a gagné les XGAMES à Aspen aux USA. Thomas GIROD est qualifié pour les jeux olympiques de Vancouver en luge. Maxence MUZATON est champion du monde junior de Super G.

## **S**ÉCURITÉ

Patrice MEREL informe le conseil municipal que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) vient d'être finalisé. Ce document va être présenté aux élus et au personnel de la commune lors de deux réunions au mois de mars. Il ajoute que la commune a acheté 3 défibrillateurs qui vont respectivement être déposés en Mairie, au point info de Plagne Bellecôte et au point info de Plagne Centre.

## **G**RÈVE DE LA SAP

Joël OUGIER SIMONIN évoque la possibilité d'un mouvement de grève du personnel de la Société d'Aménagement de La Plagne en février. Monsieur le Maire confirme que des négociations sont en cours entre les syndicats et la direction. Robert ASTIER et Joël OUGIER SIMONIN font part de rumeurs soulevant l'éventualité que la commune reprenne la régie des secours en cas de grève. Monsieur le Maire conteste cette rumeur et indique qu'il n'en a jamais été question. En revanche, si la sécurité n'était plus assurée, le Maire serait contraint de fermer le domaine skiable. Bernard AUBONNET attire l'attention sur le fait que la commune doit rester neutre par rapport à ce type de mouvement.

## **C**ONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire annonce que deux conseils municipaux auront lieu au mois de Mars :

- Lundi 8 mars 2010 à 19h30
- Lundi 22 mars 2010 à 19h30 - vote du budget



## **C**OMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'AIME

Monsieur le Maire fait le point sur les dossiers en cours à la Communauté de Communes du Canton d'Aime.

Comme cela a été annoncé en préambule, la halte garderie d'Aime sera exploitée en régie et non plus par l'EAC.

La communauté de Communes continue sa politique de collecte des déchets en poursuivant la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble du canton.

Monsieur le Maire évoque la modification des statuts de la Communauté de Communes afin d'intégrer la compétence SCOT.

Pour l'avenir, une réflexion est en cours, au niveau des petites communes pour la mutualisation des services et des moyens.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle la réforme des collectivités en cours qui risque d'avoir des impacts non négligeables.

Joël OUGIER SIMONIN pense qu'il faut être très vigilant sur ces points. Il explique que, d'après les statistiques nationales, les effectifs des communautés de communes ont augmenté très fortement à cause, notamment, du transfert des compétences. Par contre, les communes n'ont pas diminué leur personnel.

Ce fait a malheureusement un impact non négligeable sur la fiscalité des contribuables puisque les taux des communes et des communautés de communes sont additionnels. Il ajoute que ceci concerne également l'APTV.

## **P**ERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS 2010

N° PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315009M1027	ALLAMAND Olivier	Plagne 1800	Exhaussement Arpette
07315009M1024	VIONNET FRANCK	Plagne 1800	Extension bâtiment
0715009M1025	DUCHOSAL Jacques	Plan Gagnant	Construction terrasse

## **D**ÉCLARATION DE TRAVAUX ACCORDÉ

N° PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315010M5002	SOLEIL Christian	Le Creux Vincent	Transformation garage en bureau

La commission d'urbanisme a pris acte des réfections de toiture de M. VIVET-GROS Serge à Macot et de Mme Carole BONIN à Plagne Village.

## Les Enfants de la crèche chez les pompiers

Les enfants de la crèche les «petits Bonnets» à Plagne Centre ont eu droit à une petite formation chez les pompiers. Les animatrices avaient organisé une visite à la caserne de Plagne Centre. Les enfants ont découvert, émerveillés, toute la vie de la caserne.



## La maison des saisonniers

Carine POUCHOY, de la Maison des saisonniers de La Plagne, avait organisé début Février 2010 à la salle omnisports Pierre LEROUX de Plagne Centre, une journée de dépistage du SIDA, hépatites, IST et mise à jour du calendrier vaccinal.

Cette journée, organisée chaque année, était gratuite et ouverte à tous publics (saisonniers, habitants et touristes). Cette année, 136 personnes ont été dépistées par le Centre hospitalier de Chambéry contre 91 personnes l'an dernier. Cette journée s'avère nécessaire et répond de plus en plus à une forte demande de tous les publics de la station et de la vallée.



## Remise de médaille d'honneur

Richard BROCHE, Maire de Macot La Plagne, avait convié l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal en mairie ce mercredi 03 février afin de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communal d'argent à trois de ses employés (Mme Huguette REY, M. Thierry VIBERT et M. Patrick FAVRE) récompensant ainsi 20 années de service dans la fonction publique.



## Remise des Prix Ligue ENR France 2009

Dans le dernier conseil municipal, nous vous informions que la Commune de Macot La Plagne avait pris la première place au classement général des communes dans la catégorie « bois » de la « Ligue Energie Renouvelables France 2009 », grâce notamment à la chaufferie BIO MASSE de Plagne Centre et à la chaudière bois de l'école maternelle de Macot Chef lieu.

Monsieur le Maire est ainsi allé à la remise des prix le 27 janvier dernier, accompagné de M. Jean ROBINO, Président de L'US de Plagne Centre, aux assises de l'Energie à Dunkerque.



# Carnaval de l'école de Macot Chef Lieu

Les enfants de l'école maternelle et primaire de l'école de Macot Chef Lieu ont participé, jeudi 11 février après midi, au carnaval intercommunal à Aime.

Le thème principal était la Chine. Chaque classe avait réalisé ses propres costumes.

Seule la classe de Jean Marie LUTZ avait choisi de se distinguer en prenant comme thème la préhistoire.

Ils ont ainsi rejoint les écoles d'Aime et de Villette. C'est tous ensemble qu'ils ont fait le tour d'Aime en passant par la maison de retraite et les rues piétonnes.

Le goûter était normalement prévu sur le théâtre de verdure. Le froid étant au rendez vous ce jour là, les professeurs ont préféré réunir l'ensemble des enfants dans les écoles d'Aime.

Après cet après midi bien rempli, les enfants sont retournés chez eux fatigués mais heureux !!! Vivement l'année prochaine que le carnaval recommence....



# MESSAGE DE SOUTIEN A JULIEN LIZEROUX

Fans de la première heure, les enfants de la garderie de Macot Chef Lieu ont décidé d'apporter leur soutien, à leur façon, à Julien LIZEROUX pour les jeux olympiques de Vancouver. Pour tous ces enfants, Julien LIZEROUX est une idole et un modèle.

Avec l'aide de leurs animatrices, Muriel et Stéphanie, chaque enfant a déposé sur un grand drap ses empreintes de main avec un message de soutien. Cette banderole a été accrochée sur le mur de l'école maternelle, juste au dessus de la garderie.



# Concert Thomas FERSEN

A l'initiative de Thierry VERRON, Directeur de l'Ecole de Macot Chef Lieu, le chanteur français Thomas FERSEN a fait étape à Belle Plagne lors de sa tournée nationale. Thierry VERRON avait profité de cette occasion pour réaliser un projet pédagogique avec ses élèves autour des chansons de l'artiste. Moment inoubliable pour ces élèves de CM1-CM2 qui sont montés sur scène pour chanter avec leur idole et qui l'ont même reçu dans leur classe.



## Manifestations

### CONCOURS DE BELOTE

06 mars 2010

Salle polyvalente de Macot La Plagne  
Organisé par le comité des fêtes  
Début du concours - 20h

### LA TEL'M

11 mars 2010

4ème rassemblement de télémark  
Aime 2000

### TRAIL DES NEIGES

14 mars 2010

Plagne Centre  
Trail de Montagne de 15 km, ouvert à tous.  
renseignements MATO : 04.79.09.20.15

### COUPE DU MONDE DE TÉLÉMARK

17 AU 20 MARS 2010

Finale à Montchavin les coches et Plagne Centre  
le 17 : Epreuve de sprint en nocture à Plagne Centre sur le stade Jean Luc CRETIER  
le 19 : Epreuve de slalom géant à Montchavin  
le 20 : Epreuve classique à Montchavin

### CHAMPIONNAT DE FRANCE

27 et 28 MARS 2010

Plagne Bellecôte  
le 27 : Championnat de France de Slope Style  
le 28 : Championnat de France de Half Pipe (ski et snowboard)

### WINTER URBAN PLAGNE

31 MARS au 02 AVRIL 2010

3 ème édition Plagne Bellecôte  
LA 3E ÉDITION DU WINTER URBAN PLAGNE PROMET D'ÊTRE PLUS DÉMENTE QUE JAMAIS AVEC DE NOUVELLES ÉQUIPES DE FREESTYLERS PROS GONFLÉS À BLOC ET DES ANIMATIONS TOUJOURS PLUS PRENANTES ET SPECTACULAIRES.

## RECHERCHE PHOTOS

Si vous possédez des vieilles photos ou cartes postales de Macot La Plagne ayant pour terme l'agriculture, nous vous remercions de vous adresser au service COMMUNICATION (ces documents seront scannés et rendus immédiatement).

En effet, celles ci permettront d'illustrer l'article d'histoire dans le prochain magazine municipal.

## RENTÉE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2010-2011- Macot Chef Lieu  
Les inscriptions des enfants nés en 2007 pour la rentrée scolaire 2010-2011 sont possibles à partir du 1er mars 2010.

Se présenter en Mairie pour l'inscription avec :

- le livret de famille
- une quittance de loyer ou facture EDF à votre adresse de moins de 3 mois
- le carnet de vaccination

Ensuite, prendre rendez vous avec M. Thierry VERRON, directeur de l'école au 04.79.09.74.64.

## FAMILLE D'ACCUEIL

**Accueillez un enfant pendant l'été...**

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière ! Le temps des vacances est un moment privilégié pour établir avec lui un contact durable et lui permettre d'acquérir de nouveaux repères qu'ils soient affectifs ou pratiques.

L'équipe du secours catholique vous accompagnera constamment dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui nous anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.

Pour davantage d'informations, il vous suffit de les contacter :

Téléphone : 04 79 60 54 00

mail : [sc-chambery@secours-catholique.org](mailto:sc-chambery@secours-catholique.org)

adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

## ELECTIONS

La commune de Macot La Plagne vous informe que les élections régionales auront lieu les dimanches 14 et 21 mars 2010. bureau à la salle omnisports «Pierre LEROUX» à Plagne Centre et à la salle des mariages à Macot Chef Lieu.